



**Histoire et Analyses des Relations Internationales et Stratégiques**

Revue de l'Association des Spécialistes des Relations Internationales et des Etudes Stratégiques Africaines (ASRIESA)

**ISSN: 2709-5053**



**HARIS MARS 2024**

**Numéro 012**

Éditée par le Laboratoire d'Histoire des Relations Internationales, des Études  
Stratégiques et Politiques (LAHRIESPO)

Université Alassane OUATTARA

Histoire et Analyses des Relations  
Internationales et Stratégiques  
(HARIS)

N°012 Mars 2024

Revue de l'Association des Spécialistes des Relations  
Internationales et des Études Stratégiques Africaines (ASRIESA)

ISSN: 2709-5053



## Indexations internationales



<https://reseau-mirabel.info/revue/19498/Haris>



TOGETHER WE REACH THE GOAL

<https://sjifactor.com/passport.php?id=23388>

**auréHAL**  
accès aux données  
de référence de HAL

<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/224412>



## Administration de la Revue

**Directeur Scientifique :**  
Professeur M'BRA EKANZA  
Simon-Pierre (Professeur  
Emérite du CAMES,  
Université Félix Houphouët-  
Boigny)

**Directeur de Publication :**  
CAMARA Moritié (Professeur  
Titulaire d'Histoire des  
Relations Internationales,  
Université Alassane Ouattara,  
Côte d'Ivoire)

**Directeur de Rédaction :**  
KOUAKOU N'DRI Laurent  
(Maître de Conférences  
d'Histoire des Relations  
Internationales, Université  
Alassane Ouattara, Côte  
d'Ivoire)

**Coordonnateur de  
Publication :** SILUE Nahoua  
Karim (Maitre-assistant  
d'Histoire des Relations  
Internationales, Université  
Alassane Ouattara, Côte  
d'Ivoire)

**Trésorière :** YAO Elisabeth  
(Maître-assistante en Histoire  
économique, Université  
Alassane Ouattara, Côte  
d'Ivoire)

**Chargés de diffusion :** KEWO  
Zana (Assistant d'Histoire des  
Relations Internationales,  
Université Péleforo Gon  
Coulibaly, Côte d'Ivoire),

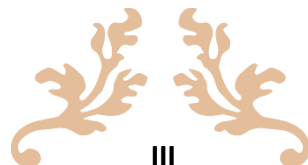
KPALE Boris Claver (Assistant  
d'Histoire des Relations  
Internationales, Université  
Alassane Ouattara, Côte  
d'Ivoire)

**Webmaster :** Kouakou  
Kouadio Sanguen (Assistant  
Département de  
Mathématique et  
Informatique, Université  
Alassane OUATTARA)

**Éditeur :** Laboratoire  
d'Histoire des Relations  
Internationales, des Études  
Stratégiques et Politiques  
(LAHRIESPO), Université  
Alassane OUATTARA)

**Website :** <http://www.revue-haris.org>

**Courriels :** [cerriua01@gmail.com](mailto:cerriua01@gmail.com) / [contact1@revueharis.org](mailto:contact1@revueharis.org)



## Comité Scientifique

**-M'BRA EKANZA Simon-Pierre**, Professeur Titulaire d'Histoire, Professeur Emérites du Cames (Université Félix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire)

**-KOULIBALY Mamadou**, Professeur agrégé d'Economie, (Université Félix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire)

**-Abdoulaye BATHILY**, Professeur Titulaire d'Histoire (Université Cheick Anta Diop-Sénégal)

**-Jean-Noël LOUCOU**, Professeur d'Histoire Contemporaine (Université Félix Houphouët-Boigny Côte d'Ivoire)

**-KOUI Théophile**, Professeur Titulaire Etudes Ibériques et Civilisations Latino-Américaines (Université Félix Houphouët-Boigny Côte d'Ivoire)

**-Francis AKINDES**, Professeur Titulaire de Sociologie (Université Alassane Ouattara - Côte d'Ivoire)

**-ALLADAYE Comlan Jérôme**, Professeur Titulaire d'Histoire (Université d'Abomey-Calavi - Benin)

**-SAADAOUI Ibrahim Muhammed**, Professeur d'Histoire Moderne et Contemporaine, Université de Tunisie. President de la Tunisian World Center for Studies, Research, and Development et de la Tunisian-Mediterranean Association for Historical, Social and Economic Studies -Tunisie)

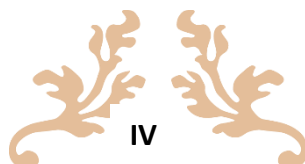
**-Ousseynou Faye**, Professeur Titulaire d'Histoire (Université Cheick Anta Diop-Sénégal)

**-Samba Diakité**, Professeur Titulaire de Philosophie (Université Alassane Ouattara- Côte d'Ivoire)

**-Esambu Matenda -A- Baluba Jean - Bosco Germain**, Professeur en Relations Internationales. (Université de Lubumbashi-République Démocratique du Congo)

**-ASSI-KHAUJIS Joseph Pierre**, Professeur Titulaire de Géographie (Université Alassane Ouattara - Côte d'Ivoire)

**-GBODJE Sékré Alphonse**, Professeur Titulaire d'Histoire Politique (Université Alassane Ouattara - Côte d'Ivoire)



## Comité de Lecture

-**BATCHANA Essohanam**, Professeur Titulaire d'Histoire contemporaine (Université de Lomé - Togo)

-**AKROBOU Agba Ezéquier**, Professeur Titulaire d'Etudes Ibériques et Civilisations Latino-Américaines (Université Félix Houphouët-Boigny-Côte d'Ivoire)

-**CAMARA Moritié**, Professeur Titulaire d'Histoire des Relations Internationales. (Université Alassane Ouattara- Côte d'Ivoire)

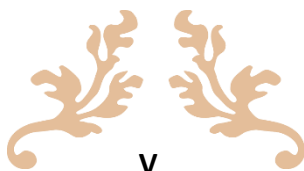
-**GUESSAN Benoit**, Professeur Titulaire d'Histoire des Relations Internationales (Université Félix Houphouët-Boigny -Côte d'Ivoire)

-**N'Guessan Mohamed**, Professeur Titulaire d'Histoire Politique (Université Félix Houphouët-Boigny -Côte d'Ivoire)

-**Ernest YAOBI**, Maître de Conférences d'Histoire des Religions (Université Félix Houphouët-Boigny-Côte d'Ivoire)

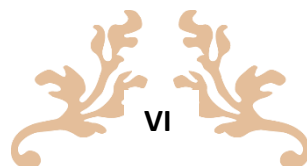
-**GOLE Antoine**, Professeur Titulaire d'Histoire économique (Université Alassane OUATTARA- Côte d'Ivoire)

-**BAMBA Abdoulaye**, Maître de Conférences d'Histoire des Relations Internationales (Université Félix Houphouët-Boigny -Côte d'Ivoire)



## **Adresse aux auteurs**

La Revue HARIS paraît 4 fois dans l'Année : Mars, Juin, Septembre et Décembre. Les publications de Juin, Septembre et de Décembre sont libres en termes de thématiques des articles et autres contributions et celle de Mars portera à chaque fois sur un thème précis qui est communiqué six mois à l'avance. La revue ne publie que des contributions inédites et de fonds sur tous les champs de recherches des Relations Internationales et des Études stratégiques. La doxa de la revue porte sur la vision africaine des Relations Internationales mais reste ouverte à toutes les visions et points de vue venant de tous les continents. Les normes de présentation des manuscrits sont celles du CAMES (à consulter sur le site de la revue <http://www.revue-haris.org>). Le manuscrit doit comprendre entre 5000 et 8000 mots et porter les noms et prénoms du ou des auteurs, le nom de l'Institution de rattachement, le mail, et une photo format identité du ou des auteurs.



# Sommaire

**Serge DJAMPOU**

Approche sociohistorique du handicap au Cameroun : une lecture des réalités endogènes et des politiques internationales sur le handicap.....8-16

**EVINDI Venance Majolie**

La conférence de Rio de Janeiro (1992) : enjeux, principes et dynamique de coopération Nord-Sud sur la scène internationale.....17-25

**Marc ATTOH**

La chute de Charles Taylor au Libéria : entre interventionnismes sous régionaux et internationaux.....26-41

**Samuelle Bernice EBA**

Instabilités sécuritaires et régime constitutionnel en Afrique de l'Ouest.42-55

**KONATÉ Kapagaya Moussa**

La politique extérieure de la Lybie en Afrique sous Mouammar Kadhafi.56-66

**Etienne KOLA**

Analyse de la crise socioéconomique et éducative au Burkina Faso sous le prisme de la philosophie pragmatique comme base doctrinale.....67-80

**Nadège Ludvine TEDONGMO**

Analyse critique de la prise d'otages dans le Golfe de Guinée : enjeux, acteurs et pistes de solutions.....81-96

**LEOBLE Baka Célestin**

Processus de création et d'extension de l'Accord de Non-Agression et de Défense (ANAD) : Entre rêve et utopie (1977-1981).....97-110

**KOUAME Yao Frédéric**

Congo Brazzaville : Du Marxisme léninisme à la guerre civile (1969-1997).....111-123

**KOUAME Yao Frédéric**

Houphouët-Boigny et le Communisme de 1946 à1991.....124-137







## **La conférence de Rio de Janeiro (1992) : enjeux, principes et dynamique de coopération Nord-Sud sur la scène internationale**

**Dr EVINDI Venance Majolie**

Université de Yaoundé I-Cameroun/Faculté des Sciences de l'Éducation (FSE)/ [evindivenancemajolie@gmail.com](mailto:evindivenancemajolie@gmail.com)

### **RESUME**

Au XX<sup>ème</sup> siècle, le champ de la coopération internationale met en exergue la collaboration entre les pays du Nord et ceux du Sud. Sur le plan pratique, cette collaboration consiste en une implémentation des projets de développement dans l'optique de soutenir les pays « économiquement faibles » dans divers domaines d'activités. C'est le cas de la thématique de l'environnement et du développement durable mise en valeur par les décideurs politiques à l'échelle internationale à Rio. En convoquant le Sommet de Rio du 03 au 14 juin 1992, l'Organisation des Nations Unies (ONU) a mis sur pied une plateforme d'échanges entre les acteurs de développement. La présente réflexion analyse la conférence de Rio de Janeiro de 1992 sous le prisme de la coopération Nord-Sud. Sont mises en exergue les collectivités locales dans le cadre d'une pérennisation de la gouvernance au-delà des frontières. L'objectif de cette analyse est de montrer que l'impact de la conférence de Rio de Janeiro a favorisé la recherche d'une concertation et d'une complémentarité entre les acteurs de développement sur la scène internationale.

**Mots-clés :** Conférence de Rio de Janeiro ; Collectivité locale ; Coopération Nord-Sud ; Développement durable ; Pauvreté.

### **ABSTRACT**

In the 20th century, the field of international cooperation highlights collaboration between the countries of the North and those of the South. On a practical level, this collaboration consists of the implementation of development projects with the aim of supporting "economically weak" countries in various fields of activity. This is the case of the theme of the environment and sustainable development highlighted by political decision-makers on an international scale in Rio. By convening the Rio Summit from June 3 to 14, 1992, the United Nations (UN) set up a platform for exchanges between development actors. This reflection analyzes the 1992 Rio de Janeiro conference through the prism of North-South cooperation. Local authorities are highlighted as part of the sustainability of governance beyond borders. The objective of this analysis is to show that the impact of the Rio de Janeiro conference encouraged the search for consultation and complementarity between development actors on the international scene.

**Keywords:** Rio de Janeiro Conference Local authority: North - South cooperation: Sustainable development; Poverty.

## INTRODUCTION

L'avènement de la mondialisation dans les rapports entre les États a amené diverses interactions et formes de coopérations. C'est le cas de la coopération nord-sud matérialisée dans le cadre de la conférence de Rio de Janeiro tenue du 03 au 14 juin 1992 au Brésil. Il s'agit d'une conférence mettant sur la scène internationale une plénitude d'acteurs de développement à l'instar des collectivités locales, des Organisations Non Gouvernementales etc.

Tenue dans un contexte de diversification et de prolifération des acteurs de développement sur la scène internationale, la conférence de Rio de Janeiro a intensifié la coopération internationale visant à accélérer le développement durable dans les pays en développement. L'objectif clairement dessiné fut celui de la lutte contre la pauvreté. Le cadre de référence de cette analyse met en exergue des concepts tels « coopération nord-sud<sup>1</sup> » et « collectivité locale ».

Le développement durable appliqué aux collectivités territoriales ou locales au Sommet de la Terre de Rio de Janeiro a découlé sur l'adoption d'un plan d'action dénommé « Agenda 21 ». Ce dernier représente sur le plan international la dynamisation des rapports entre les acteurs du Nord et ceux du Sud sous le prisme de la « coopération Nord-Sud ». Dans la pratique des relations internationales, la « coopération Nord-Sud » fait intervenir certains concepts généraux notamment la responsabilité, la solidarité, le partenariat, l'égalité et l'échange représentant les principes de base de cette coopération.

---

<sup>1</sup>Dans le champ des relations internationales, la « coopération nord-sud » représente cette coopération qui met sur la scène internationale les pays développés communément appelés « pays du nord » aux pays en voie de

La pertinence de cette coopération se résume par le fait qu'elle désigne dans son approche analytique de base un :

Acte réalisé en commun par deux ou plusieurs personnes ou institutions. Les acteurs se fixent ensemble un même objectif qu'ils envisagent d'atteindre en combinant leurs ressources selon certaines règles. Une coopération signifie donc qu'il y'a un diagnostic partagé sur une difficulté et implique qu'une action commune est plus avantageuse qu'une action entamée par un seul des acteurs (J. J Gabas, 2002, p.11-18).

L'intervention de la notion de collectivité locale dans cette étude est consacrée à la place que ces institutions représentent sur la scène internationale dans l'esprit de Rio. Les mutations, innovations observées dans ce sommet ont favorisé l'émulation et l'instauration des systèmes de gouvernance axés sur moult acteurs à l'instar des collectivités locales. Ces dernières représentent des personnes morales de droit publique se caractérisant par la détention de prérogatives de puissance publique (N. Dantonel-Cor, 2020, p. 107-116).

Au-delà de tout ceci, l'intérêt qui est porté à cette investigation se situe au niveau du déploiement de la conférence de Rio de Janeiro sur la scène internationale. La présente

développement désignés avec l'expression « pays du sud ». Cette coopération donne l'opportunité aux pays développés de venir en aide aux pays économiquement faibles sur divers secteurs d'activités.

étude s'efforce d'appréhender la conférence de Rio de Janeiro et l'impact de cette conférence dans le cadre de la « coopération-sud ».

La méthodologie adoptée ici est la méthode qualitative dans la restitution des données. Dans cette étude, nous mobilisons les données numériques et physiques par l'approche hypothético-déductive. Notre argumentaire est bâti sur deux axes. Le premier analyse la conférence de Rio de Janeiro et les collectivités locales à travers son déroulement, son cadre d'orientation et ses objectifs, tandis que le second examine les résultats de cette conférence sur la lutte contre la pauvreté.

### **1. La conférence de Rio de Janeiro et les collectivités territoriales décentralisées : déroulement, cadre d'orientation et objectifs**

En juin 1992, à Rio (Brésil) s'est tenue la conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement. Cette conférence a réuni les pays développés et ceux en voie de développement et a contribué à l'émergence de plusieurs acteurs sur la scène internationale à l'instar des Organisations Non Gouvernementales (ONG), des associations, de la société civile, des groupes de travail, des collectivités locales etc. L'orientation pratique de cette section analyse d'une part, le déroulement de Rio, et d'autre part ses objectifs opérationnels.

#### **1.1. Le déroulement de la conférence de Rio**

Présidée par le Canadien Maurice Strong, la conférence de Rio a réuni 117 Chefs d'Etats, 178 délégations et 52 Chefs d'Etas africains (F. Omgba Owono, 2021, p.210). La participation du Cameroun à Rio a bénéficié de la couverture du « G77<sup>2</sup> » un groupe de

travail militant pour la promotion des intérêts économiques et politiques collectifs de ses membres.

Avec une participation de près de 400.000 personnes, la conférence de Rio a connu plusieurs mouvements et séquences respectifs. La cérémonie d'ouverture a été conduite par le Secrétaire Général des Nations Unies, Boutros Boutros Ghali, de nationalité égyptienne. A l'issue de cette cérémonie, le Président du Brésil Fernando Collor de Mello est désigné Président de la conférence.

Le déroulement de la conférence de Rio se résume fort opportunément en ces termes :

À l'ouverture de la CNUED, il fut institué une grande commission au sein de laquelle ont été reconstitués les groupes de travail préparatoires, conformément à l'article 46 du règlement intérieur provisoire de la conférence. Cette commission avait pour mission d'encadrer la première phase du sommet qui prévoyait l'organisation des débats généraux, du 3 au 11 juin, ainsi qu'une réunion des chefs d'Etat et de gouvernement, au cours de laquelle devraient être signées les conventions. Par ailleurs, les organisateurs avaient prévu faire de la célébration de la journée mondiale de l'environnement (le 5 juin) un moment fort de la rencontre. Dans le fond, la conférence a été animée par les débats autour des décisions prises par le comité préparatoire. Ces

---

<sup>2</sup> Le G77 est un groupe créé le 15 juin 1967. Il représente une organisation internationale des pays membres des

Nations Unies dont le but est de définir et promouvoir leur intérêt collectif et leur programme de développement.

débats avaient un caractère politique et technique. Au plan politique, les différentes délégations se sont appesanties sur les questions liées à la création d'un mécanisme institutionnel susceptible de coordonner la gouvernance mondiale de l'environnement et au financement de la protection de l'environnement. Tandis qu'au plan technique, un accent a été accordé à la recherche du consensus sur les points n'ayant pas fait l'unanimité durant la phase préparatoire (F. Omgba Owono, 2021, p.211).

Le déroulement de la conférence de Rio de Janeiro est marqué par une nouvelle dynamique par les dirigeants politiques, diplomates, scientifiques, représentants des médias, des collectivités territoriales décentralisées et des Organisations Non Gouvernementales. La photo ci-dessous illustre de manière significative la tenue de ce Sommet.

**Photo : Photo de groupe des dirigeants mondiaux, réunis pour le Sommet de la Terre, à Rio de Janeiro, Brésil, 13 juin 1992.**



Source : ONU/Michos Tzovaras

Le cadre de travail mis en place à la conférence de Rio a touché divers axes et secteurs pratiques liés à la promotion du développement durable. La partie qui va suivre se consacre à l'étude et l'analyse des objectifs de Rio.

## **1.2. Les objectifs de la conférence de Rio de 1992**

Les orientations pratiques de la conférence de Rio de Janeiro touchent plusieurs points. L'objectif premier de ce Sommet était d'accélérer l'implémentation du développement durable à travers la lutte contre la pauvreté dans les Etats membres dans toutes ces composantes. En termes d'objectifs opérationnels, les assises de Rio ont permis de :

- Fournir d'urgence à tous la possibilité d'avoir des moyens d'existence durable ;
- Appliquer les pratiques et stratégies qui favorisent des niveaux de financements appropriés et mettent l'accent sur des politiques de développement humain intégrés, y compris la création de revenus, le renforcement du contrôle local sur les ressources, la consolidation des institutions et des capacités locales et la participation accrue des organisations non gouvernementales et des administrations locales en tant qu'agent d'exécution ;
- Elaborer pour toutes les régions déshéritées, des stratégies et des programmes intégrés concernant la gestion rationnelle et durable de l'environnement, la mobilisation des ressources, la réduction et l'élimination de la pauvreté et la création d'emplois et de revenus ;
- Mettre l'accent, dans les plans et budgets nationaux de développement, sur les investissements dans le capital humain en prévoyant des

politiques et des programmes spéciaux destinés aux zones rurales, aux populations urbaines pauvres, aux femmes et aux enfants ;

- Permettre aux collectivités et aux groupes locaux, par l'attribution des pouvoirs, des responsabilités et des ressources au niveau le plus approprié d'être en mesure de veiller à ce que les programmes correspondent bien aux conditions géographiques et écologiques existantes (Rapport de la conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement de Rio de 1992, p.27).

Dans le cadre des objectifs de la conférence de Rio, plusieurs aspirations sont mises en exergue. Pour les États membres de ces assises, les débats sont orientés autour de l'établissement d'un cadre de concertation et de partenariat établi autour d'un défi mondial majeur. Dans ce contexte mouvant, l'idéologie de Rio se résume en ces termes :

Les États poursuivent un dialogue constructif, inspiré par la nécessité de rendre l'économie mondiale plus efficace et plus équitable, compte tenu de l'interdépendance croissante de la communauté des nations et de la nécessité de donner la priorité au développement dans le programme d'action de la communauté internationale (Rapport de la conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, 1993, p.12).

La Conférence des Nations Unies pour l'Environnement et le développement (CNUED) s'est tenue dans un cadre de promotion et de vulgarisation du développement durable à diverses échelles notamment

local, national, régional et international. Durant les assises, les conférenciers se sont investis à inscrire la thématique du développement durable et la lutte contre la pauvreté dans le champ de la coopération internationale et politique de la gouvernance au XXI<sup>ème</sup> siècle.

En ce qui concerne le développement durable, les nouvelles orientations de la mise en application de ce concept convergent à préserver et à restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité.

La conférence de Rio de Janeiro a contribué à faire du développement durable un réel sujet d'investigation au sein des États membres. Ce développement selon l'esprit de Rio s'est penché sur trois piliers notamment économique, développement et protection de l'environnement.

De tout ce qui précède, l'on note que la première séquence de cette analyse s'est attelée à présenter la conférence de Rio de Janeiro de 1992 sur deux pans d'investigation : son déroulement d'une part, et ses objectifs opérationnels d'autre part. Dans la seconde partie, nous relevons les résultats et impacts de Rio sur la lutte internationale contre la pauvreté, un domaine privilégié de nouveaux acteurs sur la scène internationale.

## **2. Les résultats et impacts de la conférence de Rio sur la lutte contre la pauvreté : un domaine privilégié de nouveaux acteurs sur la scène internationale**

La rencontre de Rio tenue du 3 au 14 juin 1992 au Brésil a réuni plusieurs acteurs de développement. Ces différents avaient pour objectif

majeur la promotion d'une économie durable basée sur la lutte contre la pauvreté. Le volet des résultats et impacts de la conférence de Rio met en lumière divers aspects pratiques, concrets et opérationnels. Nous relevons dans cette section la déclaration de Rio et ses 27 principes et l'adoption de l'action 21, et les trois conventions relatives à la biodiversité, le climat et la désertification.

### **2.1. La déclaration de Rio, ses principes et l'adoption de l'action 21**

Les échanges issus de la conférence ont abouti de commun accord à la déclaration de Rio. Cette dernière était le fruit de la coopération entre les acteurs du Nord et ceux du Sud dans la lutte contre la pauvreté. Les premiers résultats de ces discussions furent la mise en application de cette déclaration de Rio et ses 27 principes au sein des Etats membres. L'esprit de la conférence étant la diversification des acteurs de développement sur la scène internationale et dans la lutte contre la pauvreté, l'article 10 de cette déclaration incite à l'action des populations locales. En filigrane, il stipule que

La meilleure façon de traiter les questions d'environnement est d'assurer la participation de tous les citoyens concernés au niveau qui convient. Au niveau national, chaque individu doit avoir dument accès aux informations relatives à l'environnement que détiennent les autorités publiques, y compris aux informations relatives aux substances et activités dangereuses dans leurs collectivités, et avoir la possibilité de participer aux processus de prise de décision<sup>3</sup>.

La quintessence de l'article 22 fait état de ce que « les populations et communautés autochtones et les autres collectivités locales ont un rôle vital à jouer dans la gestion de l'environnement et le développement du fait de leurs connaissances du milieu et de leurs pratiques traditionnelles »<sup>4</sup>. En rapport avec la législation en vigueur au Cameroun en matière de décentralisation, les deux articles convoqués de la déclaration de Rio s'inscrivent dans la dynamique de l'amélioration des conditions de vie des populations locales à travers le principe de participation dont l'engagement et l'implication du public sont essentiels à l'efficacité de toute organisation (J.C Eko'o Akouafane, 2009, p.112).

En ce qui concerne l'adoption de l'action 21 ou agenda 21 comme résultat de la conférence de Rio, il faut noter que l'application de ses actions s'opèrent auprès des collectivités territoriales décentralisées. Dans la mise en œuvre de la coopération nord-sud telle que préconisée par la conférence de Rio de 1992, la lutte contre la pauvreté apparaît comme le véritable challenge de ces Etats. Cette lutte est menée sur plusieurs domaines à l'instar de la santé, l'agriculture etc. susceptible de promouvoir le bien-être des populations et l'amélioration de leurs conditions de vie.

Ce programme fait intervenir tous les échelons territoriaux notamment les communes, les régions, les villages, les villes, les intercommunalités, les pays, les parcs naturels, les départements etc.

L'action 21 adoptée après les échanges de Rio incite les participants et acteurs à la mise sur pied d'un certain nombre de mesures liées à la lutte contre la pauvreté. Les enjeux de

<sup>3</sup> Article 10 de la déclaration de Rio de Janeiro de 1992.

<sup>4</sup> Article 22 de la déclaration de Rio de Janeiro de 1992.

ce programme se résume en ces termes :

La première partie d'action 21 insiste sur la nécessité d'une coopération internationale et intersectorielle pour accélérer la réalisation du développement dans les pays du Sud et du Nord. L'attention y est mise sur l'importance du commerce, sur le besoin de combattre la pauvreté et les comportements de surconsommation, de respecter la capacité de support des écosystèmes, et de promouvoir la qualité des soins de santé. La deuxième partie traite de la protection des ressources, à savoir l'atmosphère, le sol, les forêts, les régions montagneuses, l'agriculture, la biodiversité, les océans et l'eau potable. La troisième partie oriente l'attention vers les divers acteurs sociaux qui peuvent faire une différence face aux gouvernements, à savoir les femmes, les jeunes, les autochtones, les ONG, les autorités locales, les syndicats ouvriers, les commerçants et les industriels, la science et la technologie, et les agriculteurs. La quatrième partie porte sur les questions des ressources financières, des transferts de technologie, de la science, de l'éducation et de la conscientisation du public, de la création de capacités nationales, des arrangements institutionnels internationaux, du droit des mécanismes internationaux, et du partage de l'information et des données en vue des prises de décisions (J. G Vaillancourt, 2002, p.13).

Avec ce cahier de charges étendues et multisectorielles, l'opérationnalisation de l'action 21 est accompagnée par la mise sur pied effective de trois commissions de travail. Il s'agit respectivement de la Commission du Développement Durable (CDD), le Comité Institutionnel sur le Développement Durable (CIDD) et le Conseil consultatif de haut niveau sur le développement durable. L'action 21, constituée de 40 chapitres est un programme d'actions mettant en œuvre une politique de développement durable orientée vers la coopération internationale et la lutte contre la pauvreté. Les résultats de la conférence de Rio abordent également des aspects relatifs aux conventions de la biodiversité, du climat et de la désertification.

## **2.2. Les conventions de la biodiversité, du climat et de la désertification**

La conférence de Rio de 1992 a eu pour retombées majeures l'adoption des conventions relatives à la biodiversité, le climat et la désertification. Ces différentes conventions sur le plan international ont eu un impact significatif dans l'élaboration des politiques de développement entre les acteurs impliqués.

D'entrée de jeu et s'agissant de la convention de la biodiversité, elle vise à la conservation de la biodiversité, à la gestion durable des ressources naturelles et au partage juste et équitable des avantages découlant de l'exploitation des ressources génériques notamment grâce à un accès satisfaisant aux ressources génériques et à un transfert approprié des techniques pertinentes, compte tenu de tous les droits sur ces ressources et aux techniques, et grâce à un financement adéquat (Nations Unies, 1992, p.3).

Les champs d'action de la convention de la biodiversité relèvent de la diversité biologique, de la science, la politique et l'enseignement à l'agriculture, au monde des affaires, à la culture et bien plus encore.

La Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) fait partie des trois conventions adoptées au Sommet de la Terre de Rio. Cette convention s'inscrit dans le cadre de la poursuite des objectifs du développement durable initiés à Rio. Ses actions prioritaires portent sur la stabilisation des concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère à un niveau qui empêche toute perturbation anthropique dangereuse du système climatique.

Cette convention repose sur cinq principes fondateurs. Le premier demande aux parties de préserver le système climatique dans l'intérêt des générations présentes et futures, le deuxième tient compte des besoins spécifiques et de la situation spéciale des pays en développement, le troisième s'investit à la prévention et l'atténuation des causes des changements climatiques, le quatrième incite les pays membres à œuvrer pour le développement durable, et en dernier ressort le cinquième principe demande aux pays membre de travailler de concert à un système économique international qui soit porteur et ouvert et qui mène à une croissance économique et à un développement durable de toutes les parties<sup>5</sup>.

En ce qui concerne la conférence des Nations Unies sur la désertification, elle constitue un cadre de référence de la poursuite des idéaux de Rio. Elle a été adoptée le 17 juin 1994 à Paris et entrée en vigueur le 25

décembre 1996. L'objectif premier de cette convention est de

lutter contre la désertification et atténuer les effets de la sécheresse dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique, grâce à des mesures efficaces à tous les niveaux, appuyées par des arrangements internationaux de coopération et de partenariat, dans le cadre d'une approche intégrée compatible avec le programme Action 21, en vue de contribuer à l'instauration d'un développement durable dans les zones touchées<sup>6</sup>.

## CONCLUSION

La convention de Rio de Janeiro de 1992 est un cadre de dynamisation des relations internationales. Elle s'est tenue dans un cadre de reconnaissance de plusieurs acteurs sur la scène internationale. Notre étude s'est appuyée sur l'impact de cette conférence dans la promotion du développement durable.

Le déroulé de cette analyse a pris en compte deux parties essentielles : d'une part, nous avons présenté la conférence de Rio à travers son cadre d'orientation et ses objectifs, et d'autre part, nous avons relevé les résultats et impacts de cette conférence sur la lutte internationale contre la pauvreté. A la fin, et compte tenu de cet argumentaire, il apparaît clairement que la conférence de Rio a contribué à une société internationale diversifiée sous le prisme des acteurs en présence identifiés en deux pôles.

---

<sup>5</sup> Article 3 de la convention des Nations Unies sur les changements climatiques.

<sup>6</sup> Article 2 de la convention des Nations Unies sur la désertification.



Ces acteurs de concert se sont illustrés dans la lutte contre la pauvreté à travers la promotion du développement durable.

## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

### 1. Sources imprimées

- Convention Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.
- Convention des Nations Unies sur la désertification.
- Conventions des Nations Unies sur la biodiversité.
- Déclaration de Rio de Janeiro de 1992.
- Rapport de la conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement durable de Rio, 1992.
- Rapport de la conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, volume I, Résolutions adaptées par la conférence, Nations Unies, 1993.

### 2. Bibliographie

- DANTONEL-COR Nadine, 2020, « Les caractéristiques des collectivités territoriales », in *Fiches d'institutions administratives*.
- EKO'O AKOUAFANE Jean Claude, 2009, *La décentralisation administrative au Cameroun*, Paris, Harmattan.
- GABAS Jean-Jacques, 2002, *Nord-Sud : l'impossible coopération*, Paris, Presses de Sciences Politiques.
- OMGBA OWONO Fridolin, 2021, « Le Cameroun et la diplomatie environnementale, 1964-2015 », Thèse de doctorat en

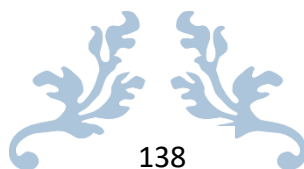
histoire, Université de Yaoundé 1.

- VAILLANCOURT Jean-Guy, 2002, « Action 21 et le développement durable », *Vertigo-la revue électronique en sciences de l'environnement* (En ligne), volume 3, numéro 3 I décembre 2002, mis en ligne le 08 juillet 2021, consulté le 23 février 2024. URL : <http://journals.openedition.org/vertigo/4172>; DOI : <https://doi.org/10.4000/Vertigo.4172>.

Numéro 012 Mars 2024  
Histoire et Analyses des Relations Internationales  
et Stratégiques (HARIS)

Revue de l'Association des Spécialistes des Relations  
Internationales et des Études Stratégiques Africaines (ASRIESA)

ISSN: 2709-5053





HARIS N°12 Mars 2024